

LES SEIGNEURS DE GAUDREVILLE

L'actuelle commune de Gaudreville la Rivière était constituée, dès le XII^{ème} siècle, d'une seigneurie dite de Gaudreville et d'un fief "fief de la Haye" appartenant à la Baronnie d'Ivry.

Le premier seigneur cité dans l'histoire de la commune (*Charpillon et Carème : dictionnaire des communes de l'Eure*) est Guillaume HARENC. Il prend un jour l'habit religieux et se retire à l'abbaye de St. Taurin.

Nous retrouvons aussi cette famille HARENC dans l'histoire de Gauville la Campagne.

L'histoire d'Ivry la Bataille nous fait découvrir Raoul Harenc, vassal du seigneur d'Ivry, capitaine de la garde du château d'Ivry vers les années 1108-1119.

Cette période est marquée par des troubles entre les ayants droits à la terre d'Ivry : la famille de Breteuil est en conflit avec des descendants de la famille de Bréal. Dans une de ces querelles impliquant le roi d'Angleterre opposé à Eustache de Breteuil, Raoul Harenc, considéré comme "un brave chevalier", voit son fils donné en otage à ce dernier. Celui-ci, dit-on, lui aurait arraché les yeux.

D' autres seigneurs se succèdent sur les terres de Gaudreville :

| | |
|-------------|---------------------------|
| → vers 1195 | Raoul de Gaudreville |
| → vers 1260 | Guillaume de BoisGencelin |
| → vers 1280 | Albanga de Gaudreville |

Le registre terrier d'Ivry de 1300 nous apprend qu'un Roger de Bémécourt avait un droit d'usage sur la terre de Gaudreville qui lui avait été concédé par le seigneur d'Ivry de l'époque.

Ce droit, il en concédait lui-même différentes parts à des seigneurs dont voici les noms :

- Jehan Bouguegnon de Bémécourt (son frère)
- Guillaume de Fresne par sa femme Jehanne
- Jehennot de Virolet
- Robert le Gallois

- 
- vers 1320 Guillaume de Gaudreville
→ vers 1401 Marguerite de Melun :

Cette dame avait des droits dans la forêt d'Evreux, elle prenait le bois nécessaire à son chauffage, elle avait aussi des droits de passage et de pâturage.

Elle épousa Miles de Noyer, comte de Joigny, dont elle eut Miles de Noyer, 10^{ème} du nom ; elle épousa en secondes noces Robert, seigneur de Fiènes, connétable de France.

- vers 1456 Richard de Lieurey
→ vers 1474 Guillaume de Lieurey
→ vers 1516 Jean de Lieurey
→ vers 1562 Gilles de Lieurey
→ vers 1629 Jacques de Lieurey
→ vers 1647 Gilles de Lieurey
→ vers 1682 Jacques de Lieurey
→ vers 1699 Jean Baptiste de Lieurey
→ vers 1735 Charles François de Lieurey

Et enfin à partir de 1759, le dernier seigneur de Gaudreville, à l'époque de l'ancien régime, Anne Gabrielle Henri Bernard de Boulainvilliers, président au Parlement, petit fils de Samuel Bernard.

Depuis des temps reculés, le fief de La Haye appartenait à la baronnie d'Ivry sans qu'il soit possible d'ailleurs d'expliquer avec précision comment un seigneur d'Ivry ait pu avoir une terre dans la région de Gaudreville.

Les différents seigneurs à-dessus mentionnés étaient les vassaux des seigneurs d'Ivry, à ce titre, ils avaient un droit d'utilité sur ce fief.

Les seigneurs d'Ivry, eux, détenaient un droit éminent.



Le tableau suivant détermine à partir de l'Aveu de 1456 la succession dans le temps jusqu'à la Révolution, des seigneurs de droit éminent et de leurs vassaux sur le fief de la Haye.


Dans cet aveu, Pierre Petit et Catherine de Marcilly font la déclaration et la description des terres constituant la Baronnie d'Ivry dont ils sont les seigneurs et dont fait partie, avec d'autres, le fief de la Haye.

Cet aveu est rendu au Roi dont Pierre Petit est le vassal direct, puis l'on découvre que Richard de Lieurey est lui-même vassal de Pierre Petit car il a l'usage du fief de la Haye.

Au fur et à mesure des changements des seigneurs et de leur vassaux d'autres aveux seront produits.

| SEIGNEURS DE DROIT EMINENT | Mode d'acquisition | Période de possession | SEIGNEURS VASSAUX | Mode d'acquisition (de vassal à vassal) | Date de possession (de vassal à vassal) |
|--|---|-----------------------|----------------------------|---|---|
| Catherine de Marcilly (et Pierre Petit, chevalier, son 2 ^{ème} mari) | Héritage | Vers 1387 | Richard de Lieurey | inconnu | Autour de l'année 1456 |
| <i>Période de conflit sur la propriété de la baronnie entre la famille D'Estouteville d'une part, Pierre Petit puis d'Amfreville et Marescot d'autre part.</i> | | | | | |
| Ambroise de Loré (fille de Catherine et de son 1 ^{er} mari Ambrois de Loré mort en 1446 Epouse de Robert d'Estouteville mort en 1479) | Dot pour son mariage. Contestation de propriété entre Pierre Petit et Robert. | Vers 1447 | | | |
| Jacques d'Estouteville (fils des précédents) | Héritage | 1479 | Famille de Lieurey (suite) | Héritage ? | |
| Charlotte d'Estouteville (fille des précédents) Epouse de Charles de Luxembourg mort en 1530) | Héritage | 1510 | Famille de Lieurey (suite) | Héritage ? | |
| Louis de Luxembourg | Abandon par sa mère au détriment d'Antoine son 1 ^{er} frère | 1547 | Famille de Lieurey (suite) | Héritage ? | |
| Diane de Poitier (duchesse de Valentinois...) | Achat | 1547 | Famille de Lieurey (suite) | Héritage ? | |
| Louise de Brézé (fille de Diane et épouse de Claude de Lorraine duc d'Aumale). | Héritage | 1566 | Famille de Lieurey (suite) | Héritage ? | |

| | | | | | |
|--|---|--|--|------------|---------|
| Charles de Lorraine, duc d'Aumale | Héritage | 1573 | Famille de Lieurey (suite) | Héritage ? | |
| Louise de Brézé, Duchesse d'Aumale | Récupère la terre de son fils désavoué par le roi | 1588 | Gilles de Lieurey Réactualisation des conditions d'usage du fief avec la duchesse en 1588? | Héritage ? | |
| Marie de Luxembourg mariée à Philippe-Emmanuel de Lorraine, Duc de Mercoeur, | Saisie | Vers 1609 | Famille de Lieurey (suite) | Héritage ? | |
| Françoise de Lorraine, duchesse de Mercoeur (fille du précédent et femme de César de Vendôme) | Héritage | 1623 | Famille de Lieurey (suite) | Héritage ? | |
| Louis Duc de Vendôme et de Mercoeur (fils des précédents) | Meurt avant sa mère | | Famille de Lieurey (suite) | Héritage ? | |
| Louis-Joseph duc de Vendôme. (se marie avec Marie-Anne de Bourbon -Condé le 15 mai 1710 ; pas d'enfants) | Héritage de sa grand-mère | 1669 | Famille de Lieurey (suite) | Héritage ? | |
| Marie-Anne de Bourbon - Condé | Donation de son mari | 1710 | | | |
| Charles de Bourbon Comte de Charollais Louis-Henri de Bourbon, Prince de Condé(duc de Bourbon) Louis de Bourbon, Comte de Clermont | Héritage de leur tante Marie-Anne | 1718 | Famille de Lieurey (suite) | Héritage ? | (suite) |
| Louis François de Bourbon Prince de Conty, duc de Mercoeur | Achat, échange | 28.03.1733 12.06.1734 29.11.1734 | Charles François de Lieurey Réactualisation des conditions d'usage du fief avec le prince en 1735? | Héritage ? | (suite) |
| Le Roi Louis XV | Echange | 19 septembre 1747 | | | |
| Louis Charles de Bourbon, comte d'Eu (duc d'Aumale et du Maine) | Echange | 19 mars 1762 | Anne Gabriel Bernard Marquis de Boulainvilliers | Achat | 1759 |
| Louis Jean Marie de Bourbon Penthièvre, duc de Penthièvre (cousin du précédent, il meurt en 1793) | Héritage | 1775 | Anne Gabriel Bernard Marquis de Boulainvilliers | | |
| Abolition des privilèges la nuit du 4 août 1789 | | | Anne Gabriel Bernard Marquis de Boulainvilliers | | |



les seigneurs de droit éminent ~~ca~~avant indiqués, jusqu'à la révolution, tenaient en fait leurs droits du roi lui-même.

A partir de la Révolution, l'abolition des privilèges, le séquestre et la vente des biens des familles nobles émigrées, ont changé la carte des propriétés terriennes.

La vente des terres, souvent par petits lots, a favorisé le démantèlement des grands domaines d'autrefois. Certaines familles nobles ont réussi cependant, dans les années qui ont suivi, à racheter une partie de leurs terres.

A Gaudreville, la seigneurie et le fief de la Haye, ont finalement intégré le domaine de Glisolles lorsque celui-ci devint la propriété de la famille de Clermont-Tonnerre.

En effet, Anne Gabriel Henry Bernard de Boulainvilliers eut trois filles.

La dernière, Anne Marie Louise épousa en 1779 Gaspard Paulin de Clermont-Tonnerre. Ils eurent deux enfants, Aimé Marie Gaspard et Anne Julie Marie Gabrielle.

Leur père ayant émigré pendant la période des troubles, au décès de leur grand-père, alors qu'ils étaient encore mineurs, ils héritèrent de la moitié des biens inscrits dans la succession dont faisait partie le domaine de Glisolles, la Nation se gardant l'autre moitié, selon la déclaration de partage du 27 ventôse an VI (17 mars 1798).

Sous le Roi Charles X, pendant la Restauration, en 1828, Aimé Gaspard paya à Louis Philippe, Duc d'Orléans, et à sa sœur, lors tout deux propriétaires du domaine d'Ivry, une somme d'argent correspondant à la redevance du droit d'usage du fief de la Haye : celle-ci avait été abolie à la révolution et avait dépassée le délai de prescription.

De même, il n'était plus question pour le Duc d'Orléans de revendiquer des droits révolus. Aimé Gaspard souhaitait, cependant, convenir d'un arrangement : le Duc lui devant aussi un revenu, ils s'accordèrent sur le montant de la somme que souhaitait donner Aimé Gaspard et la rente sur le fief de la Haye fût définitivement éteinte.

Ainsi seigneurie de Gaudreville et fief de La Haye devaient-ils ne faire plus qu'un...



Quelques indications sur la famille Harenc,
établie à Glisolles probablement dans le fief de Haute Maison

